



# AIDE-MÉMOIRE



MIEUX TRIER  
C'EST MIEUX RECYCLER!



RÉGIE  
INTERMUNICIPALE  
d'Acton et des Maskoutains

QUESTIONS ET REQUÊTES  
450 774-2350  
www.riam.quebec



## MODALITÉS DES COLLECTES

 Le circuit et l'heure des collectes peuvent varier en tout temps.

- Heures des collectes : entre 7 h et 19 h
- Les bacs doivent être placés en bordure de rue (et non dans l'emprise de la rue ou sur le trottoir), la veille de la journée de collecte ou avant 7 h, le matin de celle-ci.



## MATIÈRES RÉCUPÉRABLES

### CONTENANTS, EMBALLAGES ET IMPRIMÉS



emballages



contenants, sacs et pellicules de plastique



imprimés



contenants de verre, d'aluminium et de métal

capsules de café



contenants de produits d'hygiène personnelle



### DES SURPLUS?

Aucun surplus de matières récupérables accepté sauf aux dates inscrites au calendrier.



Les bacs verts et bleus sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.

\* Certains contenants de boissons se consignent.

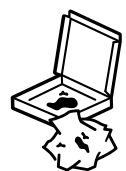


### NE VA PAS DANS LE BAC DE RÉCUPÉRATION

- **Contenants aérosols :** collectes de résidus domestiques dangereux;
- **Polystyrènes (styromousses) d'emballage :** écocentre;
- **Plastiques compostables :** poubelle.

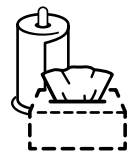


## MATIÈRES ORGANIQUES

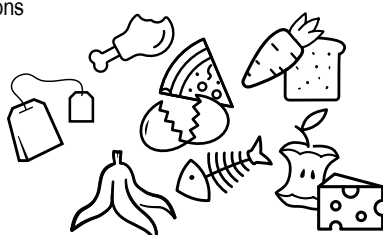


papers et cartons très sales

essuie-tout et mouchoirs



nourriture périmée et restants de table



matières provenant du jardin



### DES SURPLUS?

Utiliser le bac brun et :

- Un sac à feuilles en papier;
- Une petite poubelle ronde avec poignées;
- Un bac gris sans déchet, clairement identifié.



Les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.



## DÉCHETS



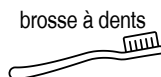
plastiques compostables



vaisselle



vêtements usés



brosse à dents



masque



produits à usage unique



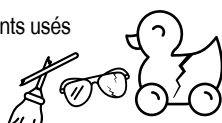
litière



pailles



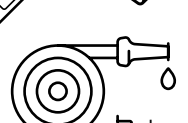
lingettes



objets et jouets brisés



couches



boyau d'arrosage



Les cendres ne sont acceptées dans aucun bac : attendre qu'elles refroidissent complètement et en disposer sur le terrain.

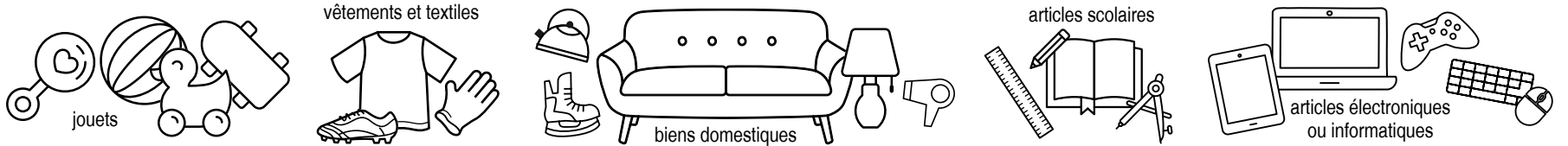


**SENSIBILISATION** Sur demande et sans frais.

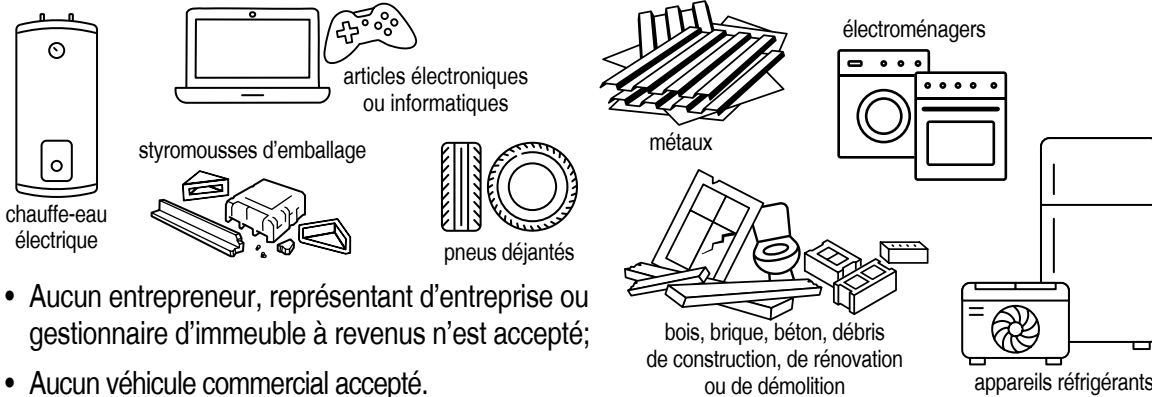
450 774-2350 ou cvs@riam.quebec

- Ateliers scolaires et conférences;
- Kiosques de sensibilisation;
- Présence de l'Équipe verte dans les camps de jour;
- Accompagnement des industries, commerces et institutions.

**RÉEMPLOI** Donnez une deuxième vie aux objets en bon état.



**ÉCOCENTRES** Preuve de résidence du territoire requise.



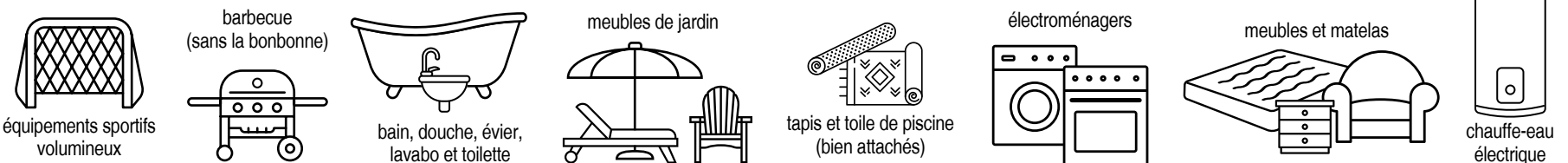
- Aucun entrepreneur, représentant d'entreprise ou gestionnaire d'immeuble à revenus n'est accepté;
- Aucun véhicule commercial accepté.

**Saint-Hyacinthe** : 1880, rue Brouillette  
**Ouvert du 10 avril au 29 novembre 2026\***  
Du vendredi au dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30  
Remorques acceptées : **4 pi x 8 pi ou moins**

**Acton Vale** : 68, rue Noël-Lecomte  
**Ouvert du 11 avril au 29 novembre 2026\***  
Les samedis et dimanches de 8 h 30 à 16 h 30  
Remorques acceptées : **5 pi x 10 pi ou moins**

\* Fermeture hâtive possible selon les conditions météorologiques.

**GROS REBUTS** 3 collectes par année, consultez le calendrier, objet trop gros pour être placé dans le bac.



**RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)** 4 collectes par année, preuve de résidence du territoire requise.



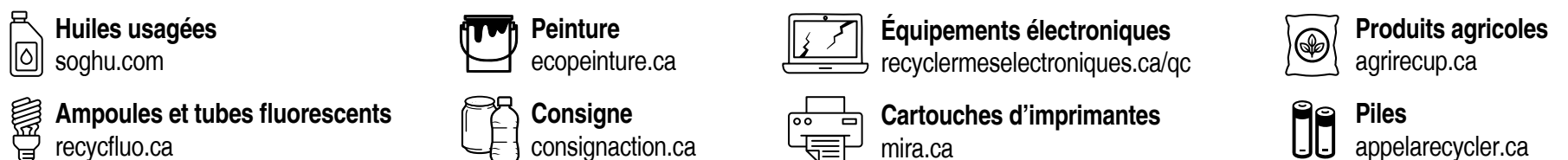
**Saint-Hyacinthe**  
**Samedi 30 mai 2026**  
de 8 h 30 à 16 h 30  
Stade L.-P.-Gaucher  
900, rue Turcot

**Saint-Hyacinthe**  
**Samedi 12 septembre 2026**  
de 8 h 30 à 16 h 30  
Stade L.-P.-Gaucher  
900, rue Turcot

**Saint-Jude**  
**Samedi 19 septembre 2026**  
de 7 h 30 à 11 h  
Centre communautaire  
940, rue du Centre

**Acton Vale**  
**Samedi 19 septembre 2026**  
de 13 h à 16 h 30  
Centre sportif  
1505, 3<sup>e</sup> Avenue

**AUTRES SERVICES** Trouvez un point de dépôt près de chez vous.



**INDUSTRIE, COMMERCE OU INSTITUTION**

Pour adhérer aux services de collecte des matières résiduelles offerts par la Régie, veuillez communiquer avec votre municipalité (certaines restrictions s'appliquent).

**VIDANGES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

450 774-2350

- Chaque citoyen doit maintenir ses coordonnées à jour afin d'être joint avant la vidange et informé en cas de problématique.
- Rendre accessibles les couvercles afin d'éviter des frais de déplacements inutiles.
- **En tout temps**, les citoyens des municipalités desservies peuvent demander des vidanges supplémentaires, selon les tarifs en vigueur.
- **Pour une vidange d'urgence la fin de semaine**, laisser un message à la Régie.